

Le Parc ou la chasse à bêtes forestières de Monseigneur

*Cet article est accompagné de trois encarts :
Poncet, Jean Francois l'Epine (photo orgue)) et
Achille l'Epine.*

Le fondateur du Parc fut Henri Ier de Montmorency (1534-1614) devenu gouverneur du Languedoc en 1563, son père Anne de Montmorency ayant résilié cette charge à son profit.

En effet, Anne de Montmorency (1493-1567), nommé gouverneur du Languedoc en 1526 par le roi François Ier, occupait de hautes fonctions à la cour et à la tête des armées royales dont il était le connétable.

Il ne put effectuer que de brefs séjours à Pézenas. Par contre, Henri 1er de Montmorency, dès sa nomination, s'empessa de quitter la cour pour rejoindre Pézenas et y « goûter les plaisirs des beaux jours ».

Il fixa sa résidence au vieux château, puis à la Grange des Prés qu'il fit construire (voir n° 64 L'Ami de Pézenas).

Mais avant même de s'y installer somptueusement, il commença à rassembler des terres situées à mi-chemin entre Pézenas et Caux pour en faire un « parc à bêtes forestières », c'est-à-dire un enclos réservé à la chasse, formule connaissant une grande vogue à cette époque.

Diverses terres du Parc figurent sur des contrats remontants à 1441. De même, en 1521, on trouve le plantement de « bodules » (bornes) pour délimiter les communes de Pézenas et de Caux dont subsistent quelques-unes.

Mais l'acte fondateur de l'ensemble qui deviendra le Parc date du 10 juillet 1589.

Ce jour là, pour régler leurs dettes, les héritiers de Guillaume de Contour furent forcés par décret de vendre leurs biens par adjudication.

Parmi ces derniers figuraient « une méterie, dicte de Reynier, ou ensemble constituant en une petite habitation près du jardin de la méterie, consistant de plusieurs terres en garrigues comme son bois, olivettes, vignes. La plus grande partie au terroir de Caux et de Pezenas mais médiocre revenu si bien qu'il est difficile de les louer malgré leur grande contenance... ne pouvant servir qu'à faire depaistre le bétail, estan les plus infertiles terres

que se vit en tout le terroir de Pézenas et de Caux
».

Trois enchères se firent à la bougie et Maître Henri de Monsualeur, avocat à Pezenas, l'emporta, au profit de Monseigneur le Duc de Montmorency pour la somme de 8.000 livres.

Grâce à une vingtaine d'autres achats et échanges successifs le duc agrandit son domaine pour en faire un ensemble d'environ 135 hectares, sa superficie actuelle.

Ces lopins de terre étaient constitués de vignes, de champs labouratifs ou « guarrigal », de bois, d'hermes et des terres labourables complantées d'oliviers.

Suivant la position du vendeur, on distinguait les « biens nobles » et d'autres « ruraux ».

On y retrouve des noms de tènements toujours actuels : L'Auribelle haute ou basse, Loubatières (biens nobles)...

Le duc fit clore rapidement le tout par des murailles de 4 mètres de haut, munies par intervalles de 14 tours situées à 3 mètres sur l'intérieur du périmètre (d'environ 5 km) pour faciliter leur entretien.

La principale de ces tours est appelée en son honneur « Tour du Maréchal », fonction à laquelle il avait été nommé en 1567. Située sur le point le plus haut du plateau forestier cette imposante tour ronde domine tout le Parc. Une petite tour accolée, avec un escalier en colimaçon, permet d'accéder sur la terrasse, véritable belvédère, d'où le regard vers le nord permet d'apercevoir au loin le pic de Cabrières, tandis qu'au midi la plaine se déploie jusqu'à la Méditerranée.

Parmi les autres, on peut citer les tours de Loubatières, de l'Auribelle, d'Orion, du Marot, de l'Aigle et la tour perdue, qui n'ont aucun caractère défensif.

Seule la tour des lapins se trouve presque au centre du domaine de chasse.

Les murailles, de 3 m 50 environ, en grossier moellons de basalte, furent élevées si rapidement que, le 22 septembre 1591, certains habitants de Caux vinrent « supplier sa Grandeur de leur payer un bois appartenant à la commune et englobé par erreur dans son enclos de chasse ». L'arpentage ayant déterminé 166 sétérées, le duc régla 12 écus par sétérée à la commune.

Dans cet enclos, il fit planter des bois taillis dans les parties non labouratives et mettre toutes sortes

de gibiers (biches, daims, chevreuils, cerfs, sangliers, loups...) ainsi que d'autres rares animaux et bêtes forestières, y compris des oiseaux de haut vol.

A flanc de coteau, à côté de la métairie, il fit élever un petit château servant de pavillon de chasse. Il se plaisait beaucoup dans cet endroit « fort récréatif » où il allait souvent chasser.

Le ruisseau Rieutor provenant de Caux serpentait à travers le domaine pour sortir côté Pezenas ; à endroit, la muraille faisait 2 grandes arches encore existantes aujourd'hui.

Le chemin de Pezenas à Caux contournait le mur d'enceinte par le côté sud et le domaine de chasse était ainsi totalement fermé.

Dès le 26 aout 1599, le duc entretenait son domaine écrivant : « le couvert du château, gâté par les pluies, doit être refait ».

En 1602, un « coral » est construit par un fontainier de Caux avec 2.500 cannes de « canons de terre » pour faire venir l'eau d'une fontaine de Caux et alimenter la fontaine construite par Monseigneur dans son Parc.

En 1604, certaines parties des murailles sont remontées tandis qu'en 1607 l'enclos à bestiaux est réparé.

La métairie adjudgée devait vraisemblablement comporter peu de bâtiments agricoles jouxtant le château et aucun renseignement sur ces constructions ne nous est parvenu.

Henri I^{er} de Montmorency, après avoir « régné » 51 ans sur le Languedoc mourut en 1614 à la Grange des Prés, et fut inhumé à Notre Dame du Grau d'Agde.

Henri II de Montmorency (1595-1632) succéda cette même année à son père en tant que gouverneur du Languedoc.

Il mène dès lors la vie d'un gentilhomme idéal, partagé entre les opérations militaires à la belle saison (les guerres de religion reprennent en 1620) et, l'hiver venu, les plaisirs frivoles d'une cour brillante et libertine.

Nul doute que les chasses du Parc l'attirèrent autant que son père.

A noter qu'en 1621, devant l'épidémie de peste, Jean de Bourbier, Sieur de la Croix et 1^{er} consul de Pézenas, agent du duc, se retira au Parc. Une

délégation des trois autres consuls et de notables ne put le convaincre de revenir, et il perdit sa fonction aux élections suivantes !

L'évènement marquant fut l'entrée solennelle de Louis XIII à Pézenas le 11 août 1622 ; à la harangue d'accueil des consuls, le roi répondit « continuez à bien me servir, et je continuerai à vous aimer ».

Dans l'après-midi, sur les 4 heures, sa majesté fut chasser le cerf au Parc de Monseigneur le Duc.

Cette année-là, pour arrêter les progrès des religionnaires, le duc, ne recevant ni ordres, ni subsides de la cour royale, leva à ses frais quelques troupes et engagea pour les régler les diamants de sa femme (200. 000 écus).

Il fit de même en 1629 et le fossé se creusa jusqu'à la rupture avec Richelieu et Louis XIII qui voulaient réduire les pouvoirs des Etats du Languedoc et du Gouverneur.

Lors de leur réunion en 1631, on sait que la province se révolta, Montmorency fut vaincu et décapité place du Capitole à Toulouse le 30 octobre 1632.

N'ayant pas eu d'enfant, les biens du condamné furent répartis entre ses héritières naturelles et dévolus à sa sœur Charlotte de Montmorency. Celle-ci étant l'épouse d'Henri II de Bourbon (1588- 1646), prince de Condé, ce dernier arriva en Languedoc fin 1633 et y fit plusieurs séjours surtout à partir de 1640 où Louis XIII lui aliéna le comté de Pézenas.

Le prince de Condé avait la réputation « d'attacher un soin extrême à ses intérêts personnels » ; aussi le 8 avril 1634 il vend le Parc à noble Jean d'Espinaud pour le racheter aux enchères le 24 novembre 1640 à sa veuve pour 26. 293 livres. Cet achat comprend « le chastiau du Parc, terroir et dépendances, consistant en bâtiments, champs, bois, vignes, olivettes, jardins et autres terres labouratives, le pressoir et cuve qui sont dans l'une des maisons du dit Parc, servant pour faire et servir le vin aux vendangeurs »

Dès le 4 décembre 1640, Monseigneur concède un bail à Jean Savy, maître maçon de Pézenas « pour toutes les terres labouratives, olivettes, jardins, vignes, dépendant de son parc », pour 5 ans, moyennant 1.030 livres par an.

Il y est spécifié que Savy pourra jouir des membres bas du château qui prennent leur entrée par la

grande cuisine de sa ferme, donnera chaque année pour la fête de Noël à Monseigneur 12 poules et 6 chapons gras. Monseigneur se réserve toute la chasse du parc et la défend au fermier qui entretiendra les « meurières », desquelles Monseigneur se réserve de pouvoir retirer les feuilles.

Par la suite Monseigneur consentit d'autres baux successifs mais les fermiers changent à chaque échéance et les redevances diminuent.

Condé, décédé fin décembre 1646, son épouse eut l'usufruit de tous les biens apportés par elle à la communauté et les administra jusqu'à son décès en décembre 1650.

A cette date, Armand de Bourbon, prince de Conti, hérita des biens de sa mère, dont le Parc.

Destiné à l'état ecclésiastique, il avait soutenu sa thèse en 1644, tout en participant aux intrigues de la Fronde. Il finit par s'installer à la Grange des Prés, où il mena une vie fastueuse et dissolue (Pézenas lui doit Molière).

Pour rentrer en grâce, il était prêt à épouser n'importe quelle des nièces de Mazarin : ce fût Anne Martinozzi « la merveille aux cheveux blonds », qu'il épousa en 1654. Très amoureux, ils

formèrent un ménage exemplaire qui par la suite aboutit à une double conversion.

A la mort de Gaston d'Orléans, il fût nommé gouverneur du Languedoc en 1660.

Le 6 avril 1660, il reçut Louis XIV à Pézenas, et le « roi alla chasser au parc dans les tirés du Prince de Conti » ; donc le Parc était bien entretenu et utilisé par Conti et sa Cour.

Peu après il écrit à Nicolas Pavillon, évêque d'Alet, son directeur de conscience, pour lui demander des conseils sur la façon d'exercer ses obligations comme gouverneur de province.

Dès lors il s'appliquera à suivre un règlement assez strict « pour le général et le particulier » et réduira le train de vie de sa cour.

La seule exception fût la fête solennelle organisée le 25 mars 1662 lorsque lui fut remis, dans la collégiale de Pézenas, le cordon bleu de chevalier du Saint Esprit que venait de lui décerner Louis XIV.

Bien que gravement malade, il assura jusqu'au bout sa charge et mourût le 21 février 1666 à la Grange des Près.

La princesse de Conti retourna à la cour et s'occupa de l'éducation de ses deux fils mineurs. Le 25 octobre 1667, elle obtint un arrêt de la Cour des Aydes de Montpellier reconnaissant « nobles », entres autres domaines, les terres du Parc.

Depuis Paris, l'ainé de ses fils Louis Armand 1^{er} (1661-1685) s'occupait vaguement du Parc : on trouve ainsi trace de baux à ferme pour 6 ans conclus en 1672 et 1679 moyennant 700 livres par an.

En 1673, des travaux furent exécutés sur l'ancienne «canonnade », pour remettre l'eau venant de la fontaine de Caux. Pour financer ces travaux, « on se servira de l'argent à provenir des coupes de vieux arbres, et de ceux qui gâtent par leur ombre, les oliviers ainsi que ceux qui sont autour des vignes et leur portent préjudice ».

Enfin, le 15 janvier 1684 « S.A. S Mgr le Prince de Conty passe un bail au sieur Mathieu Gibilin, de Pézenas, pour 10 ans, moyennant 830 livres par an. Ce bail très complet, comprend, outre le Parc, le jardin de la Grange des Près et la motte du château de Pézenas.

Pour le Parc, il y est précisé « terres labouratives, olivettes, jardins, vignes, et autres possessions

dépendantes du château du Parc, situées au terroir de cette ville et de Caux, les effets qui sont dans le château, le bétail gros et menu qui est dans les écuries et jasse, les hollnies des terres du parc, dont partie est encore pendants et l'autre partie a déjà été recueillie. Le fermier promet de chasser les lapins et oiseaux de passage dans les terres du Parc, sans pouvoir chasser aux perdrix ni lièvres, car les lapins mangent les bleds et les oiseaux de passage les oliviers».

Se succèdent ensuite trois autres descendants Conti, surtout connus par leurs exploits guerriers qui les occupèrent loin de Languedoc.

Le quatrième et dernier prince de Conti fut Louis François Joseph (1759-1814) qui fit réaliser en 1770 la vérification du Parc par experts.

Le château était construit à flanc de coteau et il fut constaté qu'au rez de chaussée, dans la «basse-cour », se trouvaient en particulier les cuisines, une chambre, un grenier à paille et foin, et un escalier en mauvais état. Au premier étage, accessible de plain-pied par une entrée directe, il y avait une grande chambre à trois fenêtres, suivie d'une autre plus petite plus deux greniers à trois fenêtres

chacun. On y note l'existence d'une porte communiquant avec la tour ronde d'angle.

Dès 1773, le prince de Conti, représenté par Jean François de Grasset (capitaine châtelain de Pézenas), fit effectuer d'importants travaux sous la direction de l'architecte lodévois Blaquière.

Sans aucun détail sur lesdits travaux, il est probable que, conservant la tour ronde (munie de créneaux à cette époque), il créa la façade nord-est présentant une originale génoise à trois rangs faisant ressaut au-dessus des fenêtres de l'étage de comble (disposition sans doute inspirée par une maison piscénoise de la seconde moitié du XVIII^{ème} siècle, impasse des Calquières Hautes).

L'architecte aménagea plusieurs pièces à l'intérieur de ce premier étage : grande entrée, salon et chambres.

Au rez de chaussée, il conserva la cheminée monumentale mais supprima des pièces de services pour en construire à l'extérieur dans la « basse-cour ».

A peine quatre ans après ces aménagements, Louis-François Joseph , prince du sang, reconnaît avoir reçu en 1777, de haut et puissant Seigneur

Théodore, Marquis de Barral d'Arènes, Chevalier, Lieutenant du Roy en la province de Languedoc, écuyer de Madame Sophie de France.....la somme de 58.500 livres....S.A. lui concédant en fief et inféodation noble le domaine, château et bois taillis du Parc situé partie dans la terre de Pézenas et partie dans celle de Caux. La vente était assortie de la redevance noble d'un bouquet de roses.

Originaires du Vigan, les d'Arènes conservèrent le Parc pendant dix-sept ans.

Après le décès en 1790 de Théodore d'Arènes, ses trois enfants (un fils et deux filles) héritèrent du Parc.

Son fils Charles Théodore (époux d'Esther de Mansord), couvert de dettes (notre tante Renée de Cadolle, née d'Arènes, disait qu'il avait joué le Parc aux dés !) s'enfuit en Amérique où il disparut.

Madame de Mansord, après son divorce, et ses deux belles sœurs vendirent le Parc, en 1795, à Maître Rouen, doyen honoraire des notaires de Paris.

En 1826, Madame Rouen, devenue veuve , le revendit à Monsieur Jean Amable Pannelier qui

s'engagea à verser une pension à Mademoiselle Louise de Barral d'Arènes, seule survivante des trois héritiers de Théodore d'Arènes, en compensation de la somme que lui devait son frère déclaré introuvable.

Les Pannelier étaient tous deux originaires de Rouen et madame Pannelier, malade des bronches, devait se soigner. La campagne piscénoise étant renommée pour la douceur de son climat, son mari acheta le Parc où ils s'installèrent et où elle mourut en 1837.

Au partage de sa succession le Parc fut attribué, pour 105. 000 frs à sa deuxième fille Esther, épouse de Justin Peitavi Saint Christol, issu d'une vieille famille d'Alignan-du-Vent.

Le 24 mars 1862, ces derniers vendirent le Parc, évalué 110. 000 frs, à leur gendre Achille L'Epine.* (1811-1888) qui avait épousé leur fille Laure en 1857, achat conclu moyennant le versement d'une rente viagère à servir à ses beaux-parents. Cette rente fût éteinte 17 ans plus tard, au décès de Madame Peitavi Saint-Christol, Achille ayant versé l'intégralité du prix de l'estimation d'origine !

Voir encart sur Achille L'Epine.

Elle habitait Pézenas, rue de Béziers, face à l'hôtel où vivait son gendre ; cet hôtel venait des Panier, dont la fille Gabrielle avait épousé en 1759 Jean François L'Epine*, facteur d'orgues languedocien.

Voir encart sur Jean François l'Epine

Achille avait hérité de son père Joseph-Augustin (1769-1846) qui fut, sous les ordres du Payeur Général, « munitionnaire » des armées napoléoniennes durant les campagnes d'Italie et d'Espagne ; il avait épousé Marie Vernazobre.

Après le décès d'Achille et de son épouse, le partage de leurs biens entre leurs deux enfants attribua le Parc à Charles, époux de Jeanne de Fabre de Latude.

La famille de Latude est originaire du diocèse de Lodève, où elle a possédé plusieurs seigneuries, dont celle de Péguéiroles. Jeanne était la fille de Joseph de Latude, époux de Madeleine de Juvenel.

Notre grand-père Charles (1859-1906) continua les gros travaux entrepris par son père : en particulier il agrandit et suréleva les bâtiments

d'exploitation agricole et viticole situés dans une nouvelle cour aménagée au-dessous de la cour du château.

Dans cette dernière, il construisit l'aile nord des bâtiments, et la chapelle dédiée à Saint Henri en 1902, année de naissance de notre père.

Sur la façade nord, il aménagea « le jardin anglais » descendant jusqu'en bordure de la route ; le « chemin privé » de Pézenas à Caux était devenu « route départementale » : à l'entrée et à la sortie, les murailles formaient deux grandes arches de pierre qui furent détruites après la Seconde Guerre Mondiale.

Depuis cette route, le « portail des chiens » (chacun des deux piliers était surmonté d'un lévrier en terre cuite, qui furent volés dans les années 1970) donnait accès à la grande allée bordée de pins d'Alep, par laquelle les voitures accédaient de plain-pied à l'entrée du premier étage.

Au décès de Charles (1906), son fils Henri (1902-1986) hérita du Parc.

En 1926 il se maria avec Odette Maistre, dont la famille était originaire de Villeneuve (son père Paul, époux de Charlotte Teisserenc, y dirigeait,

avec ses frères, l'usine de draps fondée par Colbert en 1666).

Nos parents s'installèrent au Parc où il n'y avait ni eau, ni électricité, ni chauffage !

Grace à leurs efforts conjugués, ils le transformèrent en une demeure agréable à vivre où nous aimions les retrouver.

Notre grand-mère s'installa alors à Pézenas dans l'hôtel de Latude, où elle finit ses jours en 1952.

Pendant l'occupation allemande, les bois du Parc servirent de dépôt de munitions et certaines parties de la maison furent réquisitionnées. On exploita quand même les chênes -liège et on fit du charbon de bois avec de grandes meules métalliques (cf « Le paradis perdu » de Claude Alberge).

Depuis la disparition de nos parents et de notre frère Gilbert (auquel avait été échu les terres et bâtiments à vocation agricole) le Parc reste en indivision entre nous.

Jean Francois l'Epine (août 2013)

La famille L'Epine, originaire d'Abbeville, aurait émigré en Hollande à la suite de la révocation de l'Edit de Nantes (1658).

Mais dès 1711, on trouve à Bordeaux, revenus par mer, deux frères François (1681-1762) et Adrian, exerçant la facture d'orgues dans le Sud-Ouest.

Parmi leurs œuvres figurent les orgues de la cathédrale Saint André à Bordeaux, et une quinzaine d'autres ouvrages : Notre Dame de Cahors, Bayonne, Saint Jean Baptiste de Saint Jean de Luz,, Pau, Saint Bertrand de Comminges, les Cordeliers à Toulouse, Sainte Cécile d'Albi....)

François s'établit finalement à Toulouse, s'y maria en 1730 et y décèda en 1762, laissant deux fils Jean-François et Adrien.

A Toulouse ces derniers furent initiés à leur métier par leur père et leur oncle qui partit s'installer à Paris où nous perdons sa trace.

Dans l'atelier paternel, ils rencontrèrent Dom Bedos de Celles (natif de Caux, auteur de l'Art du facteur d'orgues, ouvrage de renommée universelle) qui devint un ami de la famille.

Jean-François, dès 1747, travailla avec son père sur plusieurs chantiers et finit son apprentissage avec la restauration de l'orgue de Sainte Cécile d'Albi. Il fit des voyages d'études en Allemagne, en Suisse et à Paris où il rencontra la famille Clicquot dont Louis-Henri en train de construire l'orgue de Saint Roch (le frère de Jean-François, Adrien, monté à Paris, épousera la sœur de Clicquot, et s'y installera « facteur d'orgues »).

En 1752 son père, déjà âgé, obtint la construction de l'orgue de saint Fulcrand de Lodève. Il fallut l'intervention de Dom Bedos qui lui écrivit « ayez la bonté de considérer que votre grand âge vous met hors d'état d'entreprendre par vous-même des ouvrages d'une certaine conséquence ; aussi, vous ne devez pas être surpris si on veut les donner à Monsieur votre fils et non à vous ». D'où un certain froid momentanément entre père et fils ;

Après l'orgue de Lodève, auréolé d'un certain prestige, à la suite d'autres contrats, il obtint la construction du grand orgue de la Collégiale de Saint Jean de Pézenas.

Pour surveiller les travaux, il y séjourna souvent et épousa en 1759 Gabrielle Panier, paroissienne de la Collégiale ;

Fille d'un riche drapier de la ville, son père Claude fut un temps prévôt des marchands.

Il construisit, restaura ou entretiendra entre autres Sarlat, Lodève, Nonenque, Pézenas, Toulouse, Auterive, cathédrale Saint-Pierre de Montpellier, Albi, Rodez, Boulbonne Clermont-Ferrand, Saint-Papoul, Verdun sur Garonne, Alès,...soit une trentaine d'instruments.

Ses activités de facteur d'orgues s'estompèrent à partir de 1780 date à partir de laquelle il s'occupa du commerce des Draperies de son beau-père, avec autant de succès, semble-t-il !

En 1781 il fut nommé Prévôt des marchand de Pézenas, et en 1795 Président du Conseil Municipal.

Son chef d'œuvre restera la construction en 1778 du grand orgue de la cathédrale Saint Pierre de Montpellier dont la restauration, grâce à l'Association des Amis de l'Orgue, a donné lieu à une inauguration le 16 mai 2013 en présence de plusieurs de ses descendants !

